

## **CONSEIL GENERAL DU 19 mars**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Par la présente et pour faire suite à l'acceptation du préavis de l'agrandissement du collège de la Pra phase 2 du 21 juin 2022, nous avons le plaisir de vous apporter ici quelques informations concernant l'avancement des travaux depuis le dernier conseil du mois de décembre

### **Etat financier:**

Le dépassement annoncé au mois de décembre était de :  
CHF 1'884'222.90

Selon devis révisé de ce jour, entre le calcul des moins et des plus value, le dépassement à ce jour a subi une augmentation de CHF 45'000.—correspondant à la hausse de la TVA

Le nouveau dépassement se monte aujourd'hui à CHF 1'929'222.90

### **Informations :**

Lors du conseil de décembre, la Municipalité vous a annoncé prendre contact avec l'ASSAGIE afin de discuter du montant des locations

Il en est ressorti les éléments suivants :

- 1) Dès que les travaux seront terminés, le contrôle des coûts sera adressé à l'ASSAGIE et cette dernière recalculera sur cette base le montant des loyers par rapport au CFC 2
- 2) Concernant le CFC 4 et après discussions avec l'ASSAGIE, cette dernière ne rentrera malheureusement pas en matière
- 3) Il a également été confirmé que l'ensemble du site sera terminé le 29 novembre et
- 4) Le déménagement, quand à lui prévu en décembre 2024 en va du ressort de la direction des écoles de l'arrondissement d'Aubonne

### **En ce qui concerne l'avancement des travaux**

- 1) Selon les plannings établis par le directeur des travaux, nous sommes dans les délais
- 2) vous avez pu constater par la pose des sapins que les 2 bâtiments sont hors d'air et hors d'eau
- 3) Les travaux concernant les parkings ont commencés début mars
- 4) L'installation des panneaux solaires photovoltaïques sur le bâtiment actuel se fera pendant les vacances scolaires de Pâques
- 5) Voici encore à votre attention quelques photos et vidéos des intérieurs des bâtiments scolaires et de la salle de gymnastique

Enfin et pour rappel, le chantier n'est pas accessible à tout à chacun, en cas de questions, de problèmes ou autre, la Municipalité se tient à votre disposition

Pour le conseil général du 19 mars 2024/FD

